

La Revue Militaire Suisse en 1941

Autor(en): **Bauer, Eddy / Tapernoux, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **126 (1981)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344369>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Revue Militaire Suisse en 1941

Contexte

- *Le 1^{er} mars, adhésion de la Bulgarie au Pacte tripartite.*
- *Le 2, entrée de la Wehrmacht en Bulgarie.*
- *Le 4, débarquement des Anglais en Grèce.*
- *Le 25, adhésion de la Yougoslavie au Pacte tripartite. Chute du régent Paul, avènement de Pierre II.*
- *Du 26 au 29, victoires anglaises en Erythrée et en Ethiopie.*
- *Les 27-28, défaite navale italienne au cap Matapan.*
- *Le 31, démarrage de l'offensive Rommel en Libye.*

Lu dans le numéro de mars 1941

L'armée et la politique de la France à la veille de la défaite

La République française a voulu donner à ses institutions militaires un caractère essentiellement défensif, en se condamnant par avance, mais sans oser en faire l'aveu public, à abandonner à ses adversaires éventuels, non seulement l'initiative de la guerre, mais encore tout l'énorme avantage de l'initiative stratégique. Là-dessus, tous les ministres entre 1924 et 1939 et tous les délégués français à Genève, soit à la Conférence du Désarmement, soit à la Société des Nations, ont toujours répété les mêmes banalités. Qu'une pareille conception, s'agissant d'un grand Etat comme la France, fût erronée dans son principe, personne, sans doute, ne s'avisera de le contester aujourd'hui, mais elle s'adaptait exactement à l'antimilitarisme foncier, encore que latent, du régime, où le « militaire » était considéré comme un organe à peu près inutile du corps social et tout juste tolérable, moyennant de rigoureuses précautions, jusqu'au moment prochain où le progrès des institutions internationales permettrait de le casser aux gages. Conséquemment, dans la mesure de crédits étroitement mesurés, la préférence fut toujours donnée à la réserve sur l'active, au béton et au fil de fer sur le char d'assaut, à l'aviation de chasse sur le bombardier ; que si, au mois de septembre 1939, la flotte française ne comptait pas que des unités

légères ou sous-marines, ce fut grâce à l'obstination et à l'adresse de quelques grands chefs, comme les amiraux Durand-Viel et Darlan qui surent gagner à des idées plus saines les ministres Leygues et Piétri, et faire voter par surprise au Parlement la mise en chantier des deux cuirassés type *Dunkerque*, puis des deux cuirassés de 35 000 tonnes type *Richelieu*...

Capitaine Eddy Bauer

Comment fixer un fusil mitrailleur en vue du tir de nuit

Le groupe de cbt reçoit fréquemment la mission de s'installer, à la nuit tombante, en bordure d'un cheminement (route, chemin, taillis, ruisseau, etc.) avec l'ordre d'interdire le passage à l'ennemi qui viendrait à s'y aventurer. Cette mission sera remplie avant tout au moyen du F. M. Or, que se passe-t-il dans la plupart des cas? Le chef de groupe choisit l'emplacement de tir, y fait installer le F. M.; chacun se terre et se camoufle au mieux. Les sentinelles sont placées, ainsi que le guetteur chargé de déclencher le feu. Ce guetteur, placé en avant de l'arme, en liaison visuelle avec le tireur, a tellement peur d'être atteint par le feu ami qu'il se fortifie autant par derrière que par devant! Il a d'ailleurs parfaitement raison, car l'arme, placée en général seulement sur deux appuis ou sur mottes, est rien moins que stable. Il me souvient d'un exercice à mon école d'aspirants, où un F. M., installé et pointé de jour dans la plaine de Mauvernay, n'avait atteint, en tir de nuit, aucune des quelque 50 cibles H placées 200 m en avant, malgré les innombrables magasins qui furent brûlés. En revanche, la mitrailleuse, installée dans des conditions identiques, fit merveille et nos camarades mitrailleurs ne manquèrent pas de relever l'écrasante supériorité de leur machine sur le F. M.

Si le tir de nuit est si peu efficace en temps de paix, qu'en serait-il dans l'excitation du combat? Il y a tout lieu de penser que les balles iraient frapper loin de l'objectif assigné et, qu'en d'autres termes, le F. M. ne remplirait que le rôle d'un épouvantail, rôle plus dangereux qu'utile pour nous...

Plt Marc Tapernoux